



AVEYRON • Un nouvel engrais écologique pour une agriculture raisonnée

Marcel Mézy a inventé un compost "révolutionnaire"

De notre envoyé spécial à Lioujas
Philippe Peter

Le mélange élaboré par Marcel Mézy permet de se passer totalement des produits phytosanitaires. Destiné à l'origine aux professionnels, il commence à être commercialisé auprès des particuliers.

À l'ère du tout-chimique et de l'exploitation à outrance de terres d'ores et déjà fragilisées par l'activité humaine, Marcel Mézy rêve de voir succéder une agriculture durable. Cette idée – que certains qualifieront d'utopique – le taraude déjà depuis plus de trente ans. À l'époque où il entreprend la mise au point d'un compost alternatif, uniquement produit à base de déchets végétaux, personne n'entrevoit la faillite écologique de l'agriculture intensive. Les engrais, pesticides et autres insecticides gorgés de produits chimiques règnent alors en maîtres sur un secteur primaire en pleine standardisation. « Tout le monde se moquait de moi lorsque j'ai commencé à commercialiser mon compost dans les années 1980, se souvient l'inventeur. On m'accusait de ne vendre que du vent. » L'avenir donnera tort à ses détracteurs.

Soif de connaissances

Derrière une carrure massive, se cache un homme généreux et simple. Marcel Mézy, c'est un peu le grand-père que tous les enfants ont rêvé

d'avoir, débonnaire et déterminé à la fois. Intarissable, il ne se lasse pas de raconter son histoire. Sixième d'une fratrie de huit garçons, Marcel Mézy, 67 ans, est né dans une famille de modestes paysans aveyronnais. Ses parents n'ayant pas les moyens de lui payer les études dont il rêve, il se plonge dans les livres afin d'assouvir sa soif de connaissances. Il refuse d'aller au séminaire et, après son service militaire, devient vendeur de limonade. Mais Marcel Mézy a la terre dans le sang et il revient à ses premières amours. Il se convertit en marchand d'engrais et de matériel agricole, puis ouvre l'un des premiers magasins de produits biologiques, tout en continuant à s'occuper, en parallèle, de ses chevaux. Un héritage familial qu'il aime à perpétuer puisqu'il possède aujourd'hui près de 200 pur-sang arabes.

Combinaison gagnante

Toutes ces expériences ont forgé le caractère de cette force de la nature, précurseur dans le domaine de l'agriculture raisonnée. « C'est en me promenant dans la forêt que j'ai compris à quel point l'humus était important pour la vie du sol. C'est lui qui fixe les fertilisants naturels contenus dans la terre » et empêche leur écoulement direct dans les nappes phréatiques. Marcel Mézy s'est dès lors trouvé un cheval de bataille. Il fabriquera du compost mais attention, par n'importe lequel. Sélectionnant soigneusement ses ingrédients, il teste une douzaine de recettes sans succès probant durant de longues années. Le

coup de maître viendra un peu « par hasard » un jour de 1982. « Faute de place, j'ai mélangé des plantes des bois avec celles qui poussent dans les champs. Le changement a été radical puisqu'il y avait beaucoup plus de champignons. » Marcel Mézy venait d'inventer un accélérateur d'humus dont il garde aujourd'hui jalousement le secret. Il explique que « tout est une question de sixième sens. L'homme n'en a plus, ce qui n'est pas le cas des bêtes ». Et de plaisanter : « Je suis peut-être une bête ! »

Produit de l'année

Ce compost « révolutionnaire », commercialisé sous le nom de Bactériosol pour la terre et Bactériolite pour le fumier et le lisier, permet d'améliorer le rendement des sols sans pour autant les gaver de produits phytosanitaires. Il était jusqu'à présent réservé aux agriculteurs, mais est désormais également disponible pour les particuliers qui peuvent l'utiliser pour leurs jardins et leurs potagers. Bactériosol vient également de remporter deux titres lors des Eco Trophées 2009. Si la société Sobac – qui le fabrique et le vend – et sa cinquantaine de salariés n'en produisent aujourd'hui que 40.000 tonnes par an dans leur usine de Bourré (Loir-et-Cher), celle-ci devrait rapidement s'agrandir pour satisfaire ses 8.000 clients en France et à l'étranger (Canada, Maroc). « Le seul vrai problème, c'est la matière première », note le chef d'entreprise « car sa récolte demande du temps et de l'énergie ». Un obstacle qui ne semble néanmoins pas entamer l'enthousiasme de notre énergique sexagénaire. ■

Comment ça marche ?

P. P.

Bactériosol et Bactériolit sont vendus sous forme de granulés constitués de composts de feuilles, de lichens ou encore d'orties, agglomérés à d'autres matières organiques (essentiellement de la cabosse de cacao et du tourteau de colza) et à de la terre. Aucun produit phytosanitaire n'est ajouté à ce mélange 100 % végétal. Seul bémol : le manque de traçabilité de certaines mélasses qui risquent donc de contenir des déchets organiques de plantes génétiquement modifiées. « Nous nous efforçons de connaître l'origine des tourteaux de colza et nous espérons prochainement obtenir un produit entièrement biologique », précise Marcel Mézy.

Température et degré d'humidité

Répannus en surface – par exemple dans le potager –, les granulés se désagrègent plus ou moins rapidement selon la température et le degré d'humidité. Ils permettent d'accélérer la transformation de la matière organique en humus, une matière qui joue un rôle de réserve de nourriture et de rétenteur de nitrates et de CO₂. « Il n'est pas nécessaire d'ajouter d'engrais chimiques », qui ne sont que des piqûres dopantes permettant la survie de la plante, explique l'inventeur. « Notre produit permet naturellement de mieux développer l'humus, une matière essentielle qui est la base de l'équilibre du sol et donc de la plante. »

Renseignements :

www.bacteriosol-sobac.com



Une fois le processus de décomposition achevé, le compost est prêt à être transformé en granulés pour sa commercialisation.

Photo Philippe Peter

● Les agriculteurs aveyronnais sont de plus en plus nombreux à abandonner le chimique

L'engrais façon Mézy plébiscité par ses utilisateurs

P. P.

Les professionnels qui ont fait confiance au Bactériosol ne regrettent pas leur choix.

Marcel Mézy les appelle affectueusement ses « chercheurs ». Il désigne par ce terme les agriculteurs qui emploient son invention et contribuent, par leurs conseils, à son perfectionnement. Les premiers à avoir risqué le grand saut sont des exploitants aveyronnais. André Franques, éleveur de brebis à Sébazac-Concourès, fait partie de ces pionniers. « En 1986, j'ai décidé de passer au bio et d'utiliser le produit de Marcel pour mes pâtures. Ce n'était pas une décision facile à prendre car à l'époque tout le monde nous disait que nous allions échouer », se souvient-il. Il évoque avec satisfaction le jour où ses bêtes ont choisi la prairie traitée au Bactériosol plutôt que celle

qui l'avait été avec des produits classiques.

« Un résultat incroyable »

Paul Causse, éleveur d'Aubrac, une race de vache originaire de la région, raconte ce test effectué sur une de ses parcelles : « Nous avons répandu les granulés sur une partie du terrain avec un résultat incroyable. Par rapport aux endroits non traités, nous avons constaté que l'herbe était plus verte, que la flore s'était beaucoup développée et une variété de fenouil sauvage, qui avait presque disparu, a même repoussé. » Xavier Aigouy est encore plus catégorique : « Bien sûr, le bio nécessite plus de travail, mais le résultat est là. Je suis fier de ce que je fais, fier de mon métier, ce qui n'est plus le cas de tous mes collègues. »

Il y a quelques années, Marcel Mézy avait été poursuivi par certains grands noms de l'industrie phytosanitaire pour concurrence déloyale. Trente agriculteurs de la région étaient venus le soutenir au tribunal et il avait finalement obtenu gain de cause. Une mobilisation qu'il n'a jamais oubliée. ■